



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/66
S/25117
18 janvier 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 18 janvier 1993, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la lettre que vous a adressée S. E. M. Dobrica Cosic, Président de la République fédérative de Yougoslavie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre de la question intitulée "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Lettre datée du 17 janvier 1993, adressée au Secrétaire général
par le Président de la République fédérative de Yougoslavie

Au moment où la Conférence de Genève progresse et où d'importantes décisions pour le rétablissement de la paix sont imminentes, décisions qui contribueraient à mettre fin à la tragédie dans l'ex-République yougoslave de Bosnie-Herzégovine, c'est avec une préoccupation extrême que je souhaite vous informer de l'agression perpétrée hier, 16 janvier, par des forces musulmanes contre le territoire de la République fédérative de Yougoslavie.

Dans le cadre d'une offensive générale lancée dans la région de la municipalité serbe de Bratunac, au petit matin du 16 janvier, des forces musulmanes ont encerclé un certain nombre de villages serbes et massacré la population civile, puis ouvert un feu d'artillerie sur le barrage de la centrale hydroélectrique "Perucac", sis sur le territoire de la République fédérative de Yougoslavie, dans l'intention de causer une catastrophe écologique. Devant la gravité de la situation, des membres de l'armée yougoslave, qui défendent le barrage, ont tiré quelques coups de semonce. Toutefois, les forces musulmanes n'ont pas cessé leurs tirs contre le barrage de la centrale et ont en outre ouvert un feu nourri concentrique sur les soldats de l'armée yougoslave se trouvant à la tour de contrôle de "Perucac", puis contre la ville de Bajina Basta, dans le territoire de la République fédérative de Yougoslavie.

Outre cette agression directe contre des installations et des troupes se trouvant sur le territoire de la République fédérative de Yougoslavie, l'armée musulmane a ouvert un feu nourri contre les routes d'accès au pont près du village de Skelani et contre le pont lui-même, qu'empruntait pour fuir la population civile et qu'on utilisait pour évacuer les blessés et les morts. L'infanterie musulmane, pénétrant jusqu'au pont lui-même, a menacé d'empêcher l'évacuation et de massacrer les réfugiés, les blessés et les tués, et plusieurs membres de l'armée musulmane ont traversé le pont jusqu'au territoire de la République fédérative de Yougoslavie.

Dans ces conditions, les unités de l'armée yougoslave ont pris les contre-mesures nécessaires. Un barrage d'artillerie a empêché de nouvelles initiatives de l'armée musulmane, ainsi que la poursuite du massacre de la population civile et des blessés dans la zone du pont, près du village de Skelani. Il a ainsi été possible d'évacuer les réfugiés, ainsi que 150 blessés et 46 tués, vers le territoire de la République fédérative de Yougoslavie. Mais ce tragique bilan n'est pas définitif, car les combats se poursuivent dans la région de Bratunac et de Skelani et les forces musulmanes ont de nouveau ce matin, 17 janvier, ouvert le feu sur le territoire de la République fédérative de Yougoslavie, ce qui signifie qu'elles ne renoncent pas à leur politique d'agression et au nettoyage ethnique de la population serbe sur la rive gauche de la Drina.

Monsieur le Secrétaire général, j'ai exposé ces événements pour vous offrir un tableau véridique de l'étendue des crimes commis contre la population civile, ainsi que de l'ampleur de l'agression en cours contre le territoire de la République fédérative de Yougoslavie. Cette situation exige que les mesures voulues soient prises pour prévenir une nouvelle escalade du conflit, qui viserait à entraîner de force la Yougoslavie dans la guerre en Bosnie-Herzégovine et à provoquer une intervention armée internationale. Une fois de plus aujourd'hui, je me heurte au fait tragique que beaucoup dans le monde ne se soucient pas de connaître la vérité sur la guerre civile en Bosnie-Herzégovine. Comment interpréter autrement le refus opposé par de nombreuses chaînes de télévision à l'offre que leur a faite la télévision serbe de diffuser, dans le cadre d'échange de programmes, les images vraies des conséquences des opérations de l'armée musulmane et ainsi d'informer objectivement le public de leurs pays respectifs? Ai-je besoin de souligner que la majorité de ces pays participent directement à la solution de la crise en cause dans l'ex-Yougoslavie, où le peuple serbe est d'abord accablé de tous les péchés, puis relégué dans une sorte de ghetto, pour se voir enfin adresser des ultimatums et d'avance passer en jugement?

A de nombreuses reprises, la République fédérative de Yougoslavie a appelé l'attention sur les objectifs de guerre des Musulmans et sur leurs méthodes politiques peu recommandables. Malheureusement, les instances politiques internationales n'ont pas encore tenu compte de nos avertissements. Au contraire, les préventions et la partialité de certains, sur la scène internationale, encouragent comme par le passé la partie musulmane à multiplier les agressions et les provocations dans le conflit civil et religieux de Bosnie-Herzégovine. Face à la crise de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie, et surtout à la crise de Bosnie-Herzégovine, on a constamment poussé l'esprit de double mesure au point d'ignorer la présence de troupes régulières de l'armée croate sur le territoire de l'ancienne Bosnie-Herzégovine et les vols de combat de ses forces aériennes. Une telle attitude constitue un obstacle direct à la recherche d'une solution pacifique en Bosnie-Herzégovine. En même temps, le peuple serbe dans son ensemble est systématiquement peint sous les plus noires couleurs par les médias de certains pays et dans les déclarations de leurs plus hauts représentants, ce qui revient pratiquement à faire preuve de racisme et de bellicisme déclaré.

Je tiens à souligner que malgré les constants efforts faits pour enrayer le processus de paix, la République fédérative de Yougoslavie intensifiera ses efforts, loin de les abandonner, pour mettre un terme aux souffrances de la population de Bosnie-Herzégovine, ainsi que pour parvenir à une solution politique équitable et assurer une paix durable.

Je suis convaincu que nous continuerons à bénéficier de votre soutien et de votre assistance dans la lutte que nous menons pour la paix et la vérité et que vous userez de votre influence et de votre autorité pour écarter le péril qui menace d'interrompre le processus de paix déjà engagé et d'invalider les efforts menés et les résultats acquis.

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer cette lettre au Conseil de sécurité, en tant que document officiel.
